

## 6.- EVOLUTION DES PARIS PAR COMPTES A SINGAPOUR – premier bilan M. KOH Yong Guan, Président, Singapore Turf Club



*« L'internationalisation de l'activité hippique est une nécessité et une évidence, une question de survie pour les courses qui, dans tous les pays organisateurs, doivent faire face à une concurrence féroce. De même que les propriétaires peuvent faire courir leurs chevaux à l'étranger, de même les paris ont aujourd'hui une importante composante internationale. En revanche, les conséquences d'une telle évolution sur le monde des paris sont moins bien connues.*

*Les paris s'internationalisent selon deux modalités principales. Tout d'abord, outre l'offre nationale de paris, les parieurs se voient de plus en plus souvent offrir la possibilité de parier sur des courses étrangères. Le Tote de Singapour, par exemple, est opérateur pour des courses organisées à Singapour, en Malaisie, à Hong Kong, à Perth et en Afrique du Sud.*

*Autre possibilité : les parieurs peuvent en plus de la possibilité de parier dans leurs propres pays, ou à la place, parier dans des masses étrangères en pari mutuel. Le pari par internet, dans les pays où cela n'est pas interdit, facilite ce type d'opérations. La Loi interdit le pari par internet à Singapour, mais des personnes de diverses nationalités ont un compte de paris tenu par notre Tote.*

*L'activité de paris est l'oxygène qui fait vivre notre industrie, il est donc important de procéder à une bonne évaluation de l'impact que peuvent avoir d'une part une offre élargie de courses et d'autre part la présence de parieurs étrangers dans la base de parieurs d'un pays, sur les comportements et les tendances.*

*Un mix plus étendu de produits « course » donne plus de choix au client et offre des opportunités diversifiées aux joueurs. L'arrivée de parieurs étrangers permet une augmentation du chiffre d'affaires des paris, bien supérieure à celle que permettrait la seule base nationale de parieurs. Ces éléments sont positifs pour notre industrie.*

*On ne dispose cependant d'aucune donnée, fût-elle empirique, sur le profil, les performances et les attentes des parieurs internationaux. Une information précise sur ces aspects pourrait permettre la mise en oeuvre d'une approche plus fine dans notre gestion des activités de paris "trans-frontalières". Elle pourrait également nous éclairer utilement sur notre communication d'information : quels groupes spécifiques pourraient avoir accès à une meilleure information ou à des données de niveau supérieur.*

\*

*Dans cette optique, je souhaite vous faire part de notre expérience d'offre de courses nationales et étrangères à des parieurs locaux et étrangers, sur la base d'une étude des comportements des détenteurs de comptes à Singapour.*

*Parmi les objectifs de cette étude, nous voulions déterminer si, par hasard, les très gros parieurs n'étaient pas en possession de meilleures informations ou s'ils étaient plus perspicaces pour trouver le résultat des courses. Si tel avait été le cas, nos Administrateurs auraient été fondés à se poser des questions. Nous pouvions bien sûr alerter nos homologues – sans toutefois trahir la confidentialité des détenteurs de comptes - si notre attention avait été attirée en ce sens.*

#### *Historique :*

*En 1961, nous avons commencé nos opérations "croisées" de prise de paris entre Singapour et la Malaisie, lorsque les opérateurs ont accepté de prendre des paris sur les courses de l'autre pays. Nous avons plus récemment mis en oeuvre des opérations de simulcasting avec Hong Kong, Perth et l'Afrique du Sud. Aujourd'hui le chiffre d'affaires des paris sur les courses étrangères représente la moitié du chiffre d'affaires total.*

*Les paris par comptes ont été inaugurés en 1995 à Singapour. En 2007, nous comptons 22.000 détenteurs de comptes. Le montant des paris effectués est déduit de la provision préalablement déposée par le parieur sur son compte et, de la même façon, les gains sont immédiatement crédités sur le compte. Le pari par compte représente 16% du chiffre d'affaires total des paris à Singapour.*

*Il existe deux profils de parieurs détenteurs de compte : les clients locaux qui parient moins de 500\$ par réunion et les gros parieurs qui parient plus de 100.000 \$ par réunion. La majorité d'étrangers détenteurs de comptes se range dans la catégorie supérieure et représente environ le tiers des gros parieurs.*

#### *Notre étude :*

*Nous avons donc sélectionné, à la lumière de ces profils, 24 détenteurs de comptes, la moitié étant des parieurs "ordinaires" et l'autre moitié, des gros parieurs. Sur les 12 très gros parieurs, quatre étaient étrangers (ils ont un compte auprès de notre organisation mais ne résident pas à Singapour), les autres étaient des parieurs locaux. Cette étude a été réalisée dans le respect de la confidentialité requise.*

*Nous avons comparé leurs comportements et leurs habitudes sur une période de six mois. Les résultats de notre étude sont fondés sur un échantillon et une durée limités. La méthodologie peut être intéressante.*

#### *Résultats :*

*Nous avons tout d'abord comparé les paris gagnants de notre échantillon. Le groupe des clients locaux présente un retour négatif de 16% en moyenne sur ses paris, c'est-à-dire légèrement mieux que le groupe des gros parieurs locaux et étrangers qui a un retour négatif moyen de 19%. Ces résultats sont cohérents par rapport au prélèvement moyen de 17% effectué sur les paris réalisés sur nos courses ou celles d'autres pays.*

*Environ 30% des parieurs par compte ("petits" parieurs locaux et "gros" parieurs misant une forte somme par pari) ont un retour positif sur leur investissement.*

*Ces premiers résultats suggèrent que l'idée admise selon laquelle les gros parieurs seraient plus avisés dans leurs paris, n'est peut-être pas vraie ; la présence de très gros parieurs (sur un même ticket) n'ayant pas apparemment désavantagé le petit parieur local.*

*Cependant, une étude plus fine des détenteurs de comptes misant de très fortes sommes par pari, donne une idée plus précise. Si de tels clients n'ont pas de retours plus positifs ou plus significatifs, pourquoi continuent-ils à parier de grosses sommes au Tote de Singapour ?*

*Nous avons découvert que la majorité de nos clients "gros" parieurs dont l'activité de pari est positive résident à l'étranger. Ces comptes sont très sélectifs dans leurs paris, ils parient essentiellement sur les courses de leur propre pays proposées par le Tote de Singapour. Il est donc clair que ces comptes appartiennent à des parieurs professionnels qui souhaitent valoriser, à l'étranger, leur meilleure connaissance de la forme des chevaux de leur pays ou qui ont peut-être une meilleure information. Notre programme de ristourne est l'autre principale raison expliquant que ces joueurs parient avec le Tote de Singapour.*

*A l'inverse, de nombreux "gros" parieurs résidant à Singapour détenteurs d'un compte parient de sommes importantes sur plusieurs chevaux d'une même course. Ces sommes sont pariées principalement sur les courses d'un pays déterminé. Compte tenu de leurs pratiques, on peut penser qu'il s'agit d'opérateurs illégaux ou de leurs agents qui se couvrent auprès de notre Tote pour réduire leurs risques sur certains chevaux. Cela expliquerait pourquoi un retour négatif durable n'est pas un souci pour eux.*

*Toutefois, ceci n'est pas évident pour les raisons suivantes :*

*En Asie, les opérateurs illégaux n'offrent pas de cotes mais utilisent celles du pari mutuel comme référence pour leurs rapports. Si nous acceptons cette situation, nous ne serons pas en mesure d'éliminer les opérateurs illégaux que nous traitons, de façon pragmatique, comme un « gros » client.*

*Des retours négatifs durables peuvent faire partie de la stratégie de fonctionnement et de gestion de risque de ces opérateurs illégaux. Un opérateur illégal qui prend des paris sur les courses d'un pays peut se couvrir pour un certain montant auprès du Tote de ce pays pour faire baisser les cotes, pour distribuer des gains moindres.*

*De plus, lorsqu'ils ne sont pas très confiants sur le résultat d'une course, les opérateurs illégaux se couvrent aussi auprès de notre Tote pour une partie de leur chiffre d'affaires, afin de se prémunir en cas de victoire de certains chevaux.*

*Nos masses étant relativement importantes, une telle couverture ne diminue pas les rapports de façon significative. Si le cheval gagne, les gains distribués par notre Tote serviront à l'opérateur pour payer ses clients gagnants dans leur pays. Notre Tote avec son régime de "ristournes" est intéressant pour ces opérateurs puisque nous les traitons comme un « gros » client. Dans la mesure où ils se couvrent pour minimiser leurs risques en cas de victoire de tel ou tel cheval, cela explique qu'ils sont prêts à accepter des retours négatifs. Lorsque le cheval ne gagne pas, eux sont quand même gagnant puisqu'ils ne se couvrent que pour une partie de leur chiffre d'affaires total.*

\*

*Conclusion :*

*Il ne s'agit que de l'étude préliminaire de nos clients détenteurs d'un compte. Je précise à nouveau qu'elle a été faite dans le respect total de la confidentialité et de l'identité des parieurs concernés. La méthode employée peut être développée sur une plus longue durée et l'étude peut être élargie. Des recherches approfondies sont nécessaires avant que les Autorités Hippiques puissent tirer des conclusions définitives sur l'utilité éventuelle d'une telle méthode pour le contrôle et le respect de la régularité de leurs courses.*

*Néanmoins, cette étude donne un aperçu initial des performances et des comportements de nos clients détenteurs de compte. Elle confirme également qu'il est utile d'offrir aux parieurs une gamme de courses locales et étrangères et d'avoir des clients locaux et étrangers.*

*J'encourage donc toutes les Autorités Hippiques à compléter leur offre avec des courses étrangères. Une telle initiative peut également permettre d'accroître le volume de la masse des enjeux, à condition que l'intégrité des courses et des paris soit préservée.*

*J'espère avoir apporté à la grande fraternité des courses un encouragement à mettre en oeuvre une approche plus "mondialisée" des paris, à l'instar de ce qu'elle a fait pour les courses elles-mêmes. La masse commune est la suite logique de ce processus. Sa mise en oeuvre développerait une plus grande coopération au sein de l'industrie hippique. »*

\* \* \*